



2 Rue Frémin  
93340 BONDY  
FRANCE  
Ph +33 1 48 49 81 84  
Fax +33 1 48 47 80 11  
[@cd93.basketball@wanadoo.fr](mailto:cd93.basketball@wanadoo.fr)  
Site Internet : [basket93.fr](http://basket93.fr)

## PV Bureau Directeur

Numéro 04 / 2017

### Membres Présents :

Mmes Astrid ASSET / Brigitte RETOUT / Joëlle MICHALLET  
MM Patrick FAUCON / Alain LISTOIR/ Jean-GEORGES TUTTLE /

### Membres Absents :

### Membres Excusés :

### Membres Invités :

Mme Claude DELPEYROUX  
MM Guy GUERIN / Alain ROBINET

MM Laurent ASSET / Daniel DE FREITAS  
Jean-Philippe PARRAIN

Vendredi 16 décembre 2016

Bondy

## **1°) INFORMATIONS DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL**

Alain LISTOIR ouvre la séance en remerciant les membres qui sont présents ce soir

### **1.1 Séminaires FFBB des 07.08 janvier 2017**

Pour le Séminaire de la FFBB qui se tiendra les 07 et 08 janvier 2017 à Troyes sont conviés les Présidents, les Secrétaire généraux et les Trésoriers des Ligues régionales et des Comités départementaux.

### **1.2 Nouveauté pour les Présidents des Comités départementaux**

Les Président des Comités départementaux seront membres de droit, avec vote et inversement lors de la tenue des Comités Directeurs des Ligues régionales.

### **1.3 Formation professionnelle**

Alain LISTOIR nous informe que dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, les salariés ont la possibilité d'avoir accès à une formation.

Comment ça marche :

- Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, la loi du 5 mars 2014 a institué la mise en place du dispositif d'entretien professionnel au sein de toutes les entreprises.
- Cet entretien a pour objectif de faire le point sur le parcours professionnel du collaborateur et d'échanger sur les perspectives d'évolution professionnelle.
- Tout collaborateur présentant au moins 2 ans d'ancienneté doit être reçu en entretien professionnel tous les 2 ans au sein de l'entreprise dans laquelle il travaille.
- Acquisition des heures
  - o 24h00 par an pendant 5 ans, puis 12 heures par an pendant 2.5 ans plafonné à 150h
- Le collaborateur est responsable de l'ouverture et de la gestion de son compte :
- Gérer son crédit d'heures de formation, accéder à la liste des formations.

#### **1.4 Pv Séminaire CD93 du 24 septembre 2016**

Alain LISTOIR demande si nous avons bien reçu le compte rendu du Séminaire du 24 septembre 2016, une réponse doit être faite par les Présidents des Commissions avant le 18 janvier.

Réponse : Oui, tous les membres présents ont bien reçu le document.

#### **1.5 Modifications sur les tournois Sélections U13 masc et fem**

Alain LISTOIR nous informe qu'il va y avoir des modifications sur les tournois U13 des Sélections départementales, il nous fait circuler le document correspondant.

#### **1.6 Retour sur réunion Comité Directeur LIFBB**

Alain LISTOIR demande à Astrid ASSET de faire un point sur le dernier Comité Directeur de la Ligue Ile de France

Astrid ASSET indique que la chose importante est de mettre en place une adresse Contact@... qui permettra de réceptionner les demandes ou questions et de les traiter en priorité.

La mise en place de CQP P2 et P3 pour les sportifs de Haut Niveau.

Changement également avec une mutualisation pour les recyclages entraîneur et arbitre

Nouvelle volonté fédérale qui va changer sur le choix des équipes qui participeront au Championnat de France. Une étude sera faite sur les résultats du terrain.

Mise en place de la mutualisation des arbitres, cette mutualisation permettra de baisser 14% le montant versé par les Clubs.

Un camp d'arbitre va être mis en place cette année.

La Ligue Ile de France souhaite ouvrir la Maison du Basket qui permettra de regrouper les Pôles féminin et masculin.

## **2°) VALIDATION Pvs BUREAU DIRECTEUR N° 02 / 03 des 21 octobre et 17 novembre 2016**

Les PV sont validés avec les corrections demandées.

## **3°) VALIDATION Pv COMMISSION TECHNIQUE N°01 du 19 septembre 2016**

Pas de remarque.

Validé à l'unanimité des membres présents.

## **4°) VALIDATION PVs COMMISSION SPORTIVE N° 02 / 03 / 04 des 21 septembre, 18 octobre et 14 décembre 2016**

Pas de remarque.

Validé à l'unanimité des membres présents.

### **Questions posées**

Jean George TUTTLE ne comprend pas le nouveau règlement pour les séniors car ce n'est pas ce qu'il lui avait été dit par Guy GUERIN

Pourquoi accepter deux nouvelles équipes sachant que le Club a déjà une équipe dans ce championnat ?

Jean Philippe PARRAIN indique que dans le championnat du niveau le plus bas on peut avoir deux équipes d'un même Club

Pourquoi faire rentrer de nouvelles équipes alors qu'elles sont hors championnat ?

Jean Philippe PARRAIN précise que c'est pour que tout le monde puisse jouer.

Jean George TUTTLE a vraiment le sentiment que tout est faussé.

## **5°) VALIDATION Pv COMMISSION TECHNIQUE N°02 du 17 octobre 2016**

Pas de remarque.

Validé à l'unanimité des membres présents.

## **6°) VALIDATION Pv COMMISSION MINI BASKET N°03 du 18 novembre 2016**

Pas de remarque.

Validé à l'unanimité des membres présents.

## **7°) VALIDATION Pv CDO N°05 du 24 novembre 2016**

Pas de remarque.

Validé à l'unanimité des membres présents.

## **8°) VALIDATION Pv COMMISSION FEMININE N°02 du 1<sup>er</sup> décembre 2016**

### **Retour sur 93 au Féminin**

Alain LISTOIR précise qu'à aucun moment il n'a donné son accord sur certain montant, il a d'ailleurs demandé à Laurent ASSET de faire les calculs.

Alain LISTOIR nous ressort le document qui précise bien cette information. Le Comité départemental a donné plus de 6 000 euros.

Alain LISTOIR indique que la seule chose qui manque c'est les billets d'avion de TARBES.

Astrid ASSET précise que François GOMES, l'entraîneur du Club ne nous facturera pas le déplacement de son équipe pour nous remercier du très bon accueil réservé.

Brigitte RETOUT indique que la Commission Promotion diffuse les informations et elle n'est pas là pour recopier les notes manuscrites pour les autres Commissions.

Astrid ASSET indique qu'elle n'est pas d'accord avec les remarques de Guy GUERIN quand il indique que cette manifestation est une action du Pantin BC, car certain membres du Comité Directeur étaient présents pour représenter le Comité départemental.

Astrid ASSET demande que le sujet soit traité au prochain Comité Directeur soit cette action fait partie du Comité départemental et nous continuions à nous investir soit ça ne l'ai plus.

Elle rappelle également que l'année prochaine nous fêterons les 10 ans de cette manifestation et que Jean-Pierre SIUTAT présent ce jour-là a indiqué qu'il souhaiterait y apporter son soutien.

Jean Georges TUTTLE indique qu'il est tout à fait d'accord avec cela étant nouveau au Comité Directeur, il s'est beaucoup investi sur ces deux jours. A ce jour le Comité départemental intervient sur le budget mais aussi en moyens humains.

Jean Georges TUTTLE propose que nous invitions le Président de la Commission Féminine pour en discuter lors d'un prochain Bureau Directeur car il trouve que les personnalités présentes lors de cette manifestation ne savaient même pas qui nous étions.

## **9°) SITUATION DES DESIGNATIONS OFFICIELLES**

Louis BAPTISTE prend la parole.

Après les deux premières journées de recyclage le bilan est de :

- 41 arbitres de disponibles

- 3 congés sabbatiques
- 2 blessés

Le recyclage s'est très bien déroulé, Louis BAPTISTE insiste sur l'importance de cette journée car c'est le seul moment où les arbitres sont en contact avec le code de jeux.

## **10°) PRESENTATION FINALE DE LA CAISSE DE PEREQUATION**

Laurent ASSET prend la parole.

Il commente le PowerPoint finalisé avec les dernières remarques et demande aux membres présents de prendre une décision sur la prime d'assiduité Arbitre.

Il est proposé un montant de 5 € par rencontre en stockage qui sera reversé aux arbitres en fin de saison après le bilan.

Toute absence injustifiée est amendable !

- ✓ A la 1ère absence injustifiée → perte de 50% de la prime d'assiduité.
- ✓ A la 2ème absence injustifiée → perte de la totalité de la prime d'assiduité.

### **Redistribution de la Prime d'Assiduité**

- **MALUS** = Diminution de la prime d'assiduité en fonction du nombre d'absence(s) de l'officiel
- **BONUS** = Rétrocession à part égale de la somme (malus) aux officiels exemplaires
- **SEUIL** = Pour bénéficier du bonus il faudra avoir effectué au moins 10 (\*) rencontres du niveau de championnat départemental sur une saison.

Sur une demi-saison = 5 rencontres

Cette proposition est votée :

- Pour           5
- Contre       1
- Abstention   0
- Excusés      3

## **11°) BILAN FINANCIER DU MATCH DE GALA DU 50<sup>ème</sup>**

Alain LISTOIR nous fait un point sur les dépenses du Gala du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Comité départemental.

Il précise qu'une copie du document sera adressée aux membres du Bureau Directeur.

## **12°) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **12.1 Opération Basket Ecole**

Jean-Philippe PARRAIN nous relate les problèmes rencontrés sur cette opération car les professeurs des écoles ne procèdent pas à l'enregistrement informatique de leur école.

### **11.2 Situation des cotisations pour les licences Hors Association**

Astrid ASSET demande à Alain LISTOIR s'il a statué sur le règlement des licences Hors Association ?

Alain LISTOIR indique que les membres du Comité Directeur et les autres licencié(e)s concerné(e)s vont recevoir une facture pour régler le coût réel de la licence.

Seules les personnes Hors Association jouant dans l'équipe loisir du Comité sont exonérées.

### **11.3 Remarque sur confidentialité du Bureau Directeur**

Jean Georges TUTTLE demande à ce que les personnes invitées au Bureau Directeur puissent intervenir avant le déroulement de celui-ci afin que la confidentialité soit conservée.

### **11.4 Fête de Noël du BC Courneuvien**

Alain LISTOIR demande si quelqu'un peut aller à La Courneuve sur leur Fête de Noël : aucun membre disponible.

### **11.5 Cahier de présence Bureau Directeur**

Alain LISTOIR demande qu'au prochain Bureau Directeur un cahier de présence soit signé comme au Comité Directeur.

**Mme Astrid ASSET**  
**Secrétaire Général CD93**

**M. Alain LISTOIR**  
**Président CD93**